

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°07/AONO/[RN/D42/CDPM/2026 DU 17 AOÛT 2026

Pour l'acquisition du matériel et mobiliers de bureau au palais de justice de Guider dans le
Département du MAYO LOUTI, Région du NORD

1. Objet d' la Appel d'Offres National Ouvert

Dans le cadre de l'exécution des prestations en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Achat des équipements ;
- Transport des équipements ;
- Livraison des équipements ;
- Installation des équipements et mise en service.

3. Participation et origine

La participation à la présente Appel d'Offres National Ouvert est ouverte à égalité des conditions aux prestataires de droit camerounais et installé au Cameroun et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier d'Appel d'Offres

4. Financement

Les prestations objet de la présente Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire 60 08 1200 43153002 0330 524118

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Appel d'Offres National Ouvert est : EN LIGNE

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses [<http://www.marchespublics.cm>](<http://www.marchespublics.cm/>) et [<http://www.publiccontracts.cm>](<http://www.publiccontracts.cm/>) sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm])(<http://www.armp.cm/>)).

7. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

La version physique du dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenue auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroun-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante millions (50 000 000) F CFA**

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission et le récépissé de consignations délivré par la caisse de dépôt et de consignations (CDEC), acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO dont le montant s'élève à **Cinq cent mille (500 000) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des Offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 14 SEPT 2026 à 13 Heures, heure locale\]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
n° 07 /AONO//RN/D42/CDPM/2026 du 17 AOÛT 2026
Pour l'acquisition du matériel et mobiliers de bureau au palais de justice de
Guider, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- a) 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- b) 15 MO pour l'Offre Technique ;
- c) 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- a) Format PDF pour les documents textuels ;
- b) JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 14 SEPT 2026 à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du MAYO LOUTI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offre.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai d'au plus 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans l'Appel d'Offres ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission et/ou le récépissé de consignations délivré par la caisse de dépôt et de consignations (CDEC) délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a) de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- b) de l'absence du cautionnement de soumission ;
- c) des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d) du non-respect de 14 critères essentiels ;

- e) de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- f) non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
- g) de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- h) de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- i) de la non-conformité du modèle de soumission ;
- j) de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- k) de la non-conformité du mode de soumission ;
- l) de la non-acceptation des conditions des marchés (CCAP ET CCTP) ;
- m) de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- n) de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

13.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- La Capacité financière ;
- le service après-vente
- Personnel d'exécution
- Expérience de l'Entreprise
- le Matériel clé affecté au projet
- L'organisation des prestations

14. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Appel d'Offres National Ouvert est d'un (01) mois calendaire.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15. Tranches/Allotissement

Les prestations objet de la présente Appel d'Offres National Ouvert sont en lot unique.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Avis de Consultation peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses [\[\[http://www.marchespublics.cm\]\]](http://www.marchespublics.cm) et [\[\[http://www.publiccontracts.cm\]\]](http://www.publiccontracts.cm) ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage..

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MOD au numéro 222 39 51 14 / 222 39 51 01 et de l'ARMP au numéro.....

Guider, le 17 AOUT 2026



Le Préfet

(Maître d'Ouvrage Délégué)

Copie:

- ARMP/NO ;
- DDMAP/ML ;
- Procureur/GDR ;
- CDP/ML ;
- Affichage ;
- CHRONO ARCHIVE.

TAM LIKENG Richard Marcel
Administrateur Civil Principal
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur